



MINEURE OU PAS, LA VIOLENCE N'A PAS SA PLACE EN DÉTENTION !

Lundi 29 juin, à la suite d'un différend entre deux mineures, la PJJ sollicite l'intervention de la collègue en charge du secteur, alors en renfort sur la remontée promenade MA. Depuis le déménagement de la MA, lors de ces mouvements, la collègue n'a en effet d'autres choix que de quitter le quartier mineures.

À son arrivée, la détenue mineure C. 15 ans, est en pleine crise dans sa cellule : **cris, agitation extrême et projections d'objets au sol**. Malgré une première tentative d'apaisement menée avec le gradé de secteur, la situation continue de se dégrader.

La détenue pousse alors une chaise en direction de notre collègue. Cette dernière intervient immédiatement afin de maîtriser les bras de la détenue C., tout en sollicitant des renforts avec le gradé.

Durant toute l'intervention, la détenue, d'un bon gabarit, se montre particulièrement violente et virulente, assénant des coups de pied dans les jambes de notre collègue, tout en la menaçant de déposer plainte contre elle, et allant jusqu'à proférer des menaces de mort à son encontre.

La collègue PJJ et les collègues détention en renfort en sont heureusement témoins. Ce n'est qu'après un long moment que la détenue finira par retrouver son calme.

FO Justice CP Rennes condamne avec la plus grande fermeté ces agissements. Mineure ou pas, les insultes, les violences physiques et les menaces de mort sont totalement inadmissibles et inacceptables.

Toute enquête doit être prise au sérieux, rien n'excuse un tel comportement, le respect et la sécurité des personnels ne se négocient pas !

FO Justice exige le transfert de la détenue, à l'issue d'une sanction disciplinaire exemplaire.

FO Justice apporte tout son soutien à notre collègue et se tient à sa disposition pour l'accompagner dans toutes ses démarches, administratives ou judiciaires.

FO Justice réitère sa demande d'augmentation de l'effectif en surveillantes MA, en doublant chaque étage. En l'état, la sécurité n'est pas au rendez-vous.

FO Justice est et restera pleinement mobilisée pour défendre les intérêts de l'ensemble des personnels.

